

ailleurs les intérêts du Souverain avec ceux de l'Etat ? On ne voit, au contraire, que les principes de la désunion d'une agitation constante. On aperçoit bien les forces qui divisent toutes les parties de l'Etat, qui séparent les pouvoirs, sans les balancer. Mais où trouver le lien qui unit ce mélange informe de despotisme et de république ? Là le despotisme n'a point les deux bases qui lui donnent ailleurs la stabilité qui paroît si contraire à une autorité arbitraire.—La religion et l'autorité.

Là, un sénat, un corps législatif, un tribunal, dociles instrumens des volontés d'un maître qui peut les briser selon ses caprices, n'offrent à la liberté publique, ou à la sûreté individuelle, aucune garantie. Le bizarre assemblage, les élémens contraires dont se compose le gouvernement révolutionnaire de France, n'y laissent de contrepoids à l'autorité arbitraire du chef, que l'armée.

Il est inutile de développer ici les causes qui ont contribué à faire perdre au général Buonaparté l'opinion de l'armée. Nous avons eu occasion d'en indiquer plusieurs. Il en est qui tiennent à la nature même du Gouvernement actuel de France : il en est d'autres qui tiennent à la personne de Buonaparté, à son origine étrangère, à sa désertion d'Egypte, à la pusillanimité qu'il montra au 18 Brumaire, à ses terreurs depuis cette journée.

L'armée Française n'a jamais placé Buonaparté au rang de ses premiers généraux. Et parmi ceux du second ordre, le soldat François lui préfère les hommes dont la valeur brillante a contribué aux succès et à la réputation de ce même Buonaparté.

Dans les circonstances où se trouve le Général Buonaparté, incapable

d'administrer un état qui se ressent encore d'une longue agitation, et que la confiance peut seule rassoir sur ses bases ; déconsidéré dans l'armée ; il doit vouloir présenter à cette armée dont il n'eut jamais l'amour, et dont il a perdu l'estime, depuis qu'il a abandonné ses soldats, et qu'il en a froidement ordonné l'empoisonnement ; il doit vouloir présenter à cette armée de nouvelles conquêtes à faire, de nouveaux périls à braver, l'indépendance nationale à assurer contre un ennemi invétéré. Son unique soin sera de ne point paroître l'agresseur. Ses négociations, ses délais n'ont point d'autre objet. Le jour que le Consul a dit à son Corps Législatif que l'Angleterre, *seule*, ne pouvoit rien contre la France, il a dévoilé ses projets. La guerre, dans notre opinion, est une fatalité que la Grande Bretagne doit prévoir. Il ne peut exister d'incertitude que sur le moment où il conviendra à Buonaparté de la faire. Il est devenu impossible aux Ministres du Roi de consentir à exécuter un traité que le Gouvernement François a violé, en envahissant le Piémont, la Louisiane, l'île d'Elbe, et la Suisse, (car quel autre nom donner à la médiation qui vient de mettre ce dernier pays à la disposition du Gouvernement François) ; d'un autre côté, le Premier Consul ne peut, sans compromettre son autorité révolutionnaire qui chancelle déjà, se désister des prétensions qu'il a annoncées, (d'une manière que sa nouveauté en diplomatie n'a rendue que plus éclatante,) vouloir soutenir la guerre dût-elle durer douze ans.

Il est évident pour tout homme qui connoit la révolution Française ; qui a médité sur les causes de l'avènement de Buonaparté à la première magistrature de la République, sur la nature du Gouvernement de ce malheureux pays, sur l'impossibilité qu'il